### VILLE DE LA FERTE-BERNARD EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 28 juin 2023 Date d'affichage 28 juin 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20230704-DEL\_23\_07\_04\_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2023

### Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 18 + 11 procurations

votants 29

### L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le QUATRE JUILLET à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

<u>Etaient présents</u>: M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel BOIS, M. Lionel COUTEMANCHE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Edith ALIX, M. Nicolas CHABLE, M. Christophe BISI, Mme Olivia JAMAIN,

#### Excusés:

M. Thierry BODIN, (Pouvoir donné à M. Nicolas CHABLE), Mme Catherine CHANTEPIE (Pouvoir donné à S. SEQUEIRA), M. Franck POTAUFEUX (Pouvoir donné à D. MORANCE), M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné à C. KNITTEL), M. Emmanuel VIGNERON (Pouvoir donné à E. PAPILLON), (Pouvoir donné à L. PHILIBERT), Nicolas GUILLARD, (Pouvoir donné à D. REVEAU), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à B. MARCHAIS), Mme Delphine LETESSIER, Mme Marie DENONELLE (Pouvoir donné à F PELLODI), Mme Audrey MAMONTEIL (Pouvoir donné à Ch. VAN RYSSEL), Mme Sophie DOLLON, (Pouvoir donné à E. BOIS).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Lionel COUTEMANCHE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Le Conseil municipal, **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, **Vu** le tableau des effectifs, **Vu** le rapport du Maire, Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de modifier le tableau des effectifs et emplois de la ville de La Ferté-Bernard comme suit :

### A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023:

- Création d'un poste cadre d'emploi des adjoints techniques à temps non complet 22h45/semaine.
- Suppression d'un poste d'agent technique principal 2ème classe.

# A compter du 1er septembre 2023 :

- Création d'un poste cadre d'emploi des agents du patrimoine à temps complet.
- Suppression d'un poste agent du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet.
- Création d'un poste cadre d'emploi des adjoints administratifs à temps complet.
- Création d'un poste cadre d'emploi des assistants d'enseignement à temps non complet 17h00/semaine.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29 Voix contre : 0 Abstention : 0

> Pour Copie conforme Le Maire **Didier REVEAU**